



MODE D'EMPLOI

HORNET

W 40, G 40/12, G 40/24

Référence: 104458474, 104458475, 104428700, 104438700, 104448700,

104458701, 104458702, 104468701, 104468702, 104468721,

104468722, 104478701, 104478702, 104478721, 104478722,

104528700, 104538700, 104548700, 104558701, 104558702, 104568701, 104568702, 104568721, 104568722, 104578701,

104578702, 104578721, 104578722

Important

Il est absolument nécessaire de lire le mode d'emploi avant la mise en marche. Il n'existe pas de demande de garantie pour des détériorations et des défauts de la pompe qui sont ramenés aux instructions insuffisantes.

Copyright

© HORN GmbH & Co. KG. Tous droits réservés.

Le texte, les graphiques et la mise en page sont protégés par la législation sur les droits d'auteur. Toute réédition ou copie, même d'extraits, est interdite sauf en cas d'autorisation écrite. Tous droits de modifications techniques réservés.

Assistance technique +49 1805 900 301

(0,14 €/min à partir du réseau allemand, portable max. 0,42 €/min)

service@tecalemit.de

N° de document: 44 1268 202-E

Date[°]: 07.09.16

Inhalt

6 6
6
7
8
9
9
10
10
10
10
10
11
11
12
12
13

1. Prescriptions de sécurité

L'appareil est construit selon l'état actuel de la technique et conformément aux règles techniques de sécurité reconnues. Cependant, son utilisation peut présenter des risques pour l'opérateur ou pour des tiers, voire entraîner des dommages sur l'appareil ou autres biens matériels. C'est pourquoi les instructions visées dans ce manuel d'utilisation, surtout les prescriptions de sécurité et les sections munies d'avis de sécurité, doivent impérativement être observées.

Avis de sécurité et symboles

Ce manuel d'utilisation a recours aux symboles suivants pour identifier des indications particulièrement importantes :

- Indications particulières concernant l'utilisation rentable de l'appareil.
 - Indications particulières concernant les prescriptions et les interdictions visant la prévention des dommages.



Indications particulières concernant les prescriptions et les interdictions visant la prévention des dommages aux personnes ou d'importants dommages matériels.

Utilisation conforme

L'appareil doit être utilisé uniquement lorsqu'il se trouve en parfait état technique, ١ dans le respect de la législation et des prescriptions de sécurité, en ayant conscience des risques encourus et conformément aux instructions visées dans ce manuel d'utilisation. En particulier, les pannes qui pourraient entamer la sécurité, doivent être immédiatement éliminées.



ı

L'appareil et ses composants sont exclusivement conçus pour être utilisés avec les fluides visés et pour l'utilisation décrite. Toute autre utilisation ou utilisation dépassant ce cadre sera considérée comme non conforme. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages qui en résulteraient ; l'exploitant assumera alors seul ce risque.

Mesures organisationnelles

Conservez ce manuel d'utilisation accessible en permanence sur le lieu d'utilisation! Toute personne chargée du montage, de la mise en service, de l'entretien et de l'utilisation de l'appareil doit avoir lu et compris la totalité de ce manuel d'utilisation. La plaque signalétique et les prescriptions de sécurité apposées sur l'appareil doivent impérativement être respectées et doivent être conservées dans un parfait état de lisibilité.

Personnel qualifié

Le personnel chargé de l'utilisation, de l'entretien et du montage doit présenter la qualification correspondante pour exécuter ces travaux. Les domaines de compétence et la surveillance du personnel doivent être parfaitement définis par l'exploitant. Si le personnel prévu ne présente pas les connaissances nécessaires, il doit alors être formé et instruit en conséquence. En outre, l'exploitant doit s'assurer que le personnel a parfaitement compris le contenu du manuel d'utilisation.

Protection des eaux



L'appareil est conçu pour l'utilisation de substances polluantes pour l'eau. Il conviendra de respecter les prescriptions légales en vigueur sur le lieu d'utilisation (p. ex. loi sur la gestion de l'eau, ordonnance relative aux installations contenant des substances polluantes pour l'eau).

Hydraulique



Les travaux sur les composants et dispositifs hydrauliques doivent être réalisés uniquement par des personnes disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires en matière d'hydraulique.

Toutes les conduites, tuyaux et liaisons vissées doivent être régulièrement contrôlés quant à l'absence de fuites et de dommages extérieurs visibles ; ceux-ci devront alors être éliminés immédiatement. Les projections d'huile peuvent entraîner des blessures et des incendies.

Lors de la manipulation d'huiles, graisses et autres substances chimiques, respectez les prescriptions de sécurité en vigueur pour le produit concerné!

Entretien et réparation



Conformément aux prescriptions légales, seules des entreprises spécialisées sont habilitées à exécuter des travaux sur les installations dédiées aux fluides polluants pour l'eau. Aucune modification, complément ou transformation de l'installation, pouvant affecter la sécurité, ne devra être effectué/e sans autorisation du fabricant. Les pièces détachées doivent satisfaire aux spécifications techniques définies par le fabricant. Les pièces détachées originales satisfont toujours à cette exigence.

Énergie électrique



Les travaux réalisés sur les équipements électriques doivent être exécutés uniquement par un électricien ou par une personne instruite en conséquence placée sous la direction et la surveillance d'un électricien, conformément aux règles techniques concernant les travaux électriques. Les éléments de machine et d'installation qui doivent subir des opérations de révision, d'entretien ou de réparation, doivent être placés hors tension.

2. Description technique

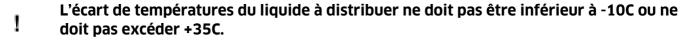
2.1. Description / Utilisation conforme

- La pompe électrique HORNET est une pompe de transfert électrique conçue spécialement pour le fioul et le mazout dont le point d'inflammation est supérieur à 55 °C ainsi que pour l'antigel de radiateur (produit concentré non dilué).
- La pompe est équipée d'un pistolet à coupure automatique éprouvé ou du pistolet ZP19.
- Pour éviter des altérations de l'environnement un système de décharge protégé est intégré à la pompe.
- En connexion avec le système intégré d'aspiration la Hornet 40 est toujours rapidement disponible.
- Avant la première mise en marche elle est à remplir avec le système intégré d'aspiration. Ce système rend aussi possible un service de secours pour des petites quantités en cas d'un manque de courant.
- Le pistolet automatique A 2010 ferme absolument si le réservoir à remplir est plein, si le pistolet est tenu verticalement ou si le pistolet avec le levier fixé tombe sur le sol.
- La boîte de la pompe est fabriquée de matières plastiques anti-chocs et de qualité supérieure.
- La Hornet 40 est livrée avec une assemblage de tuyaux et un pistolet automatique homologue ou un pistolet standard.
- Comme supplémentaire un débitmètre non-admis à la vérification peut être monté.
- Marche à sec peut détruire la bague à lèvres.



ı

La pompe électrique HORNET est conçue exclusivement pour le transfert de fioul et de mazout dont le point d'inflammation est supérieur à 55 °C ainsi que pour l'antigel de radiateur (produit concentré non dilué).





Le moteur et le commutateur ne possèdent pas une protection Ex. L'exploitation avec des combustibles inflammables (dont le point d'inflammation est inférieur à 55°C) peut entraîner des explosions.



La pompe électrique ne peut pas être utilisée dans des zones Ex.

2.2. Versions de produit

Référence	Version	Compteur	Pistolet de distribution
104 428 700	HORNET W 40	-	pistolet standard ZP19
104 438 700	HORNET G 40/12		pistolet standard ZP19
104 448 700	HORNET G 40/24		pistolet standard ZP19
104 458 474	HORNET W 40	FMT II	pistolet standard ZP19
104 458 475	HORNET W 40	FMT 3	pistolet standard ZP19
104 458 701	HORNET W 40 FMT II	FMT II	pistolet standard ZP19
104 458 702	HORNET W 40 FMT 3	FMT 3	pistolet standard ZP19
104 468 701	HORNET G 40/12 FMT II	FMT II	pistolet standard ZP19
104 468 702	HORNET G 40/12 FMT 3	FMT 3	pistolet standard ZP19
104 468 721	HORNET G 40/12 FMT II	FMT II	pistolet standard ZP19
104 468 722	HORNET G 40/12 FMT 3	FMT 3	pistolet standard ZP19
104 478 701	HORNET G 40/24 FMT II	FMT II	pistolet standard ZP19
104 478 702	HORNET G 40/24 FMT 3	FMT 3	pistolet standard ZP19
104 478 721	HORNET G 40/24 FMT II	FMT II	pistolet standard ZP19
104 478 722	HORNET G 40/24 FMT 3	FMT 3	pistolet standard ZP19
104 528 700	HORNET W 40 A		pistolet automatique A2010
104 538 700	HORNET G 40/12 A		pistolet automatique A2010
104 548 700	HORNET G 40/24 A		pistolet automatique A2010
104 558 701	HORNET W 40 A FMT II	FMT II	pistolet automatique A2010
104 558 702	HORNET W 40 A FMT 3	FMT 3	pistolet automatique A2010
104 568 701	HORNET G 40/12 A FMT II	FMT II	pistolet automatique A2010
104 568 702	HORNET G 40/12 A FMT 3	FMT 3	pistolet automatique A2010
104 568 721	HORNET G 40/12 A FMT II	FMT II	pistolet automatique A2010
104 568 722	HORNET G 40/12 A FMT 3	FMT 3	pistolet automatique A2010
104 578 701	HORNET G 40/24 A FMT II	FMT II	pistolet automatique A2010
104 578 702	HORNET G 40/24 A FMT 3	FMT 3	pistolet automatique A2010
104 578 721	HORNET G 40/24 A FMT II	FMT II	pistolet automatique A2010
104 578 722	HORNET G 40/24 A FMT 3	FMT 3	pistolet automatique A2010

2.3. Caractéristiques techniques

70 db (A) Hauteur d'aspiration max.: Niveau de bruit: Température de liquide: -10° C jusqu'à +35° C **Longueur de tuyau distributeur max** 6 m

Protection: Filetage: M64x4 und G2" IP 44

2 m

Tuyau de d'aspiration

Tuyau de distribution: 2000 mm 1600 mm (profondeur):

Câble de raccordement: 2 m

Type Hornet	W40 Standard	W40 Automatique	G40/24 Standard	G40/24 Automatique	G40/12 Standard	G40/12 Automatique
Tension	230V 50Hz	230V 50Hz	24V-	24V-	12V-	12V-
Courant	1,2A	1,2A	7,5A	7,5A	12,5A	12,5A
Puissance absorbée	250W	250W	180W	180W	150W	150W
Débit ¹	env. 38 l/min	env. 32 l/min	env. 34 l/min	env. 27 l/min	env. 31 l/min	env. 24 l/min
Hauteur de débit	13 m max.	13 m max.	9 m max.	9 m max.	8 m max.	8 m max.
Poids	3,6 kg	4,5 kg	3,2 kg	4,5 kg	3,2 kg	4,5 kg

¹ Valeurs basant sur: une profondeur de 1.600 mm, hauteur de débit 0, tuyau de refoulement DN 19.

3. Instructions d'assemblage

Mettre le filtre aspirateur (1) sur le tube d'aspiration (2) et le fixer à l'aide d'un collier. Monter le tuvau d'aspiration (4) transparen 30 mm sur le tube d'aspiration (2). Couper le tuyau à la longueur demandée et le monter sur le tubulure d'aspiration (5) de l'orifice d'aspiration (14). Fixer les deux colliers (3). Mettre le ressort antipliure (7) avec l'extrémité de fil coudée en direction de la pompe et mettre le collier (8) sur le tuyau (6). Monter letuyau complètement sur le raccord de tuyau de refoulement de la pompe (9). Mettre l'extrémité de fil coudée du ressort antipliure sous le collier. Fixer le collier (8). Monter le pistolet ZP 19 (23) à l'aide du collier (8) à l'autre côté du tuyau de refoulement.

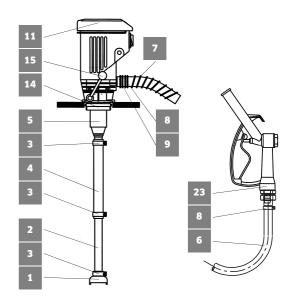
Le tuyau de distribution doit avoir une résistance de > 10 11 ohm pour éviter une charge électrostatique.

Pour le type Hornet 40 automatique le pistolet automatique A 2010 est utilisé à la place du pistolet standard ZP 19.
L'articulation tournante (21) livrée est montée avec le collier (8). Visser et fixer le filetage de l'articulation tournante (21) sur le pistolet automatique.

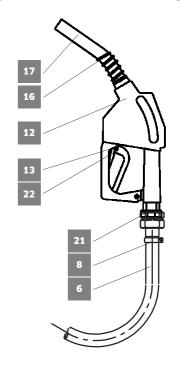
Fixer la pompe dans l'ouverture du réservoir. Veiller à ce que la pompe soit montée et opérée verticalement. En tournant le bâti de moteur (11) le décharge de la pompe est mis à la position demandée.

Pour le type Hornet G 40 une prise de courant continu selon DIN 72591 C ou D est nécessaire. La section du conducteur de la canalisation électrique de la prise de courant continu doit avoir 2,5 mm2 au minimum pour éviter des chutes de tension les plus grandes.

Type HORNET40 Standard



Type HORNET40 Automatique



3.1. Exigences relatives au lieu d'installation

Comme les produits refoulés sont des substances dangereuses pour la nappe phréatique, la pompe HORNET doit être installée, entretenue et exploitée de manière à exclure toute pollution de la nappe phréatique ou toute modification durable de ses propriétés. Les lois applicables localement doivent impérativement être respectées.

4. Opération

ı

I

4.1. Première mise en service et remise en service

Lors de la première mise en service, la pompe doit être amorcée jusqu'au niveau d'aspiration (14) en actionnant plusieurs fois le levier à main (15).

Grâce au système de décharge intégré, la colonne de liquide peut baisser suite à un arrêt prolongé, de sorte qu'un nouvel amorçage soit dans ce cas requis.

La marche à sec est en principe à éviter car elle peut détruire la bague à lèvres. Le déroulement ci-dessous est à suivre en tout cas par son ordre.

- 1) Tenir le pistolet dans un réservoir, dans le retour d'un réservoir ou dans un collecteur. Ouvrir le pistolet par le levier.
- 2) Pomper avec le levier à main jusqu'au liquide de distribution sort du pistolet.
- 3) Mettre la pompe en marche.
- La pompe électrique peut seulement être opérée sous surveillance. Le pistolet doit être ouvert après 5 minutes au plus tard après le processus de dèlivrance a commencé, pour éviter un dépassement de la température tolérée.

4.2. Opération normale

Éviter marche à sec. Après le remplissage le pistolet doit être mis sur le réservoir. Un tuyau défectueux peut causer des pollutions. Le tuyau de distribution ne doit pas rester par terre pour éviter d'être endommagé e. g. par écrasé.

4.2.1. Opération normale avec le pistolet ZP 19

- a) Mettre la pompe électrique en marche.
- b) Tenir le pistolet dans le réservoir et presser le levier selon la quantitée de distribution demandée.
- c) Débrancher la pompe électrique et mettre le pistolet sur le réservoir.

4.2.2. Opération normale avec pistolet automatique A 2010

- a) Mettre la pompe électrique en marche.
- b) Tenir le pistolet automatique (12) dans le réservoir et presser le levier (13) selon la quantitée de distribution demandée resp. arrêter avec le clip d'arrêt. Le pistolet automatique A 2010 débraye automatiquement si le réservoir est plein (Q mn = 12 l/ mn.). Si le remplissage est à arrêter d'avance, lâcher le levier (13) resp. si le levier est arrêté, le tirer en haut et enfin le lâcher.
- c) Débrayer la pompe électrique et déposer le pistolet sur le réservoir.

4.3. Service de secours

En cas d'un manque de courant la distribution des petites quantitées est possible par le pompage avec le levier à main (15) et avec pistolet ouvert.

4.4. Pistolet automatique A 2010 (option)

 Le pistolet automatique A 2010 dispose d'un certificat général d'agrément technique (P-TÜ7-01340). Sur demande nous vous envoyons volontiers ce certificat.

- Un débrayage automatique se fait si le réservoir est plein, le pistolet est en position verticale ou le pistolet tombe par terre avec levier (13) arrêté.
- Le levier (13) peut être fixé avec un clip d'arrêt.
- Le ressort (16) au tube sert à l'arrêt du pistolet (12) dans un orifice de remplissage.

Le débrayage automatique du pistolet fonctionne seulement si le tube avec la tuyère n'est pas salie et le débit n'est pas inférieur à 12 l/mn.

5. Déassemblage

ı

Si la pompe doit être demontée d'un tonneau ou d'un réservoir

- 1. Tirer la fiche de contact.
- 2. Tourner la pompe avec l'orifice d'aspiration du filetage.
- 3. Reprendre la pompe lentement du réservoir (le liquide s'écoule complètement de la tube d'aspiration) et mettre la pompe dans une cuve résistante à l'huile.
- 4. Délier le tuyau de refoulement (6) de raccord (9) et laisser le liquide écouler dans une cuve résistante d'huile.

6. Maintenance

- La pompe HORNET ne nécessite que peu d'entretien et de maintenance.
- Afin d'éviter toute pollution, le carter de pompe, le flexible de pression et le pistolet doivent être soumis régulièrement à un contrôle quant aux éventuels dommages.
- Le flexible de pression peut être remplacé en desserrant simplement le collier de tuyau (8) (voir également le chapitre 3 Instructions de montage).

7. Évacuation des déchets

Lors de la mise hors service de l'appareil, il faut le vider complètement et éliminer les fluides conformément aux directives en vigueur. En cas de mise à l'arrêt définitif de l'appareil, il faudra également l'éliminer de manière appropriée:



Apportez les éléments en métal à la déchetterie.

Apportez les éléments en plastique à la déchetterie.

Apportez les éléments électriques à la déchetterie.



Respecter la législation en vigueur concernant la protection des eaux.

7.1. Reprise des piles

Ne pas jeter les piles dans les poubelles ménagères. Les piles peuvent gratuitement être déposées dans des sites de regroupement ou au dépôt d'expédition. Les consommateurs sont légalement tenus de restituer les piles usagées. Les piles contenant des substances dangereuses sont marquées d'une poubelle sur roues barrée (voir ci-dessus) et portent le symbole chimique (Cd, Hg ou Pb) du métal lourd permettant de déterminer si la substance doit être considérée comme dangereuse.

- 1. « Cd » est le symbole du cadmium.
- 2. « Pd » est le symbole du plomb.
- 3. « Hg » est le symbole du mercure.

Declaration of conformity



Konformitätserklärung

Hiermit erklären wir, dass die Bauart Bezeichnung: **Elektrische Förderpumpe**

Typ: **HORNET 40** siehe unten

in der von uns gelieferten Ausführung folgenden einschlägigen Bestimmungen entspricht: - Maschinenrichtlinie 2006/42/EG

- EMV-Richtlinie 2014/30/EU Angewendete harmonisierte Normen:

EN 60204-1

EG-Dokumentationsbevollmächtigter: Jörg Mohr, Horn GmbH & Co. KG, 24937 Flensburg

Declaration of Conformity

We herewith declare that the construction type Designation: **electrical pump**

HORNET 40 Item No.: see below

in the form as delivered by us complies with the

following applicable regulations:
- Machinery directive 2006/42/EC
- EMC directive 2014/30/EU

Applied harmonised standards: EN ISO 12100

EN 60204-1

EC official agent for documentation: Jörg Mohr, Horn GmbH & Co. KG, 24937 Flensburg

Déclaration de conformité

Par la présente, nous déclarons que le modèle Désignation : Pompe électrique de convoyage

HORNET 40 Type: Réf.: voir ci-dessous

dans sa version livrée répond aux dispositions suivantes en vigueur :

Directive machines 2006/42/CE Directive CEM 2014/30/UE

Normes harmonisées appliquées :

EN ISO 12100 Mandataire de documentation CE :

Jörg Mohr, Horn GmbH & Co. KG, 24937 Flensburg

Dichiarazione di conformità

Si dichiara che il modello

Descrizione: Pompa di alimentazione elettrica Tipo: **HORNET 40** Articolo nº:

vedi sotto

nella versione da noi consegnata è conforme alle seguenti disposizioni pertinenti:
- Direttiva Macchine 2006/42/CE

Direttiva EMC 2014/30/UE

Norme armonizzate applicate:

EN ISO 12100 EN 60204-1

Delegato per la documentazione CE:

Jörg Mohr, Horn GmbH & Co. KG, 24937 Flensburg

Declaración de conformidad

Por la presente declaramos que el modelo Nombre: **Bomba de alimentación eléctrica**

HORNET 40 N.º de artículo: véase abajo

en la forma que suministramos cumple con las siguientes disposiciones correspondientes:

Directiva sobre máquinas 2006/42/CE Directiva de CEM 2014/30/UE

Normas armonizadas aplicadas:

EN ISO 12100 EN 60204-1

Representante autorizado para documentación de la CE: Jörg Mohr, Horn GmbH & Co. KG, 24937 Flensburg

Konformitetserklæring

Hermed erklærer vi, at designet Betegnelse: Elektrisk transportpumpe

HORNET 40 Type:

Artikelnr.: se nedenfor af den af os leverede model, overholder følgende gældende bestemmelser:

Maskindirektiv 2006/42/EF EMC-direktiv 2014/30/EU

Anvendte harmoniserede standarder:

EN ISO 12100 EN 60204-1 EF-dokumentationsfuldmægtig:

Jörg Mohr, Horn GmbH & Co. KG, 24937 Flensburg

Tillverkarförsäkran

Härmed deklarerar vi att konstruktionen Beteckning: Elektrisk bränslepump

Typ: Artikelnr: **HORNET 40** se nederst

i vårt leveransutförande motsvarar följande relevanta bestämmelser:

Maskindirektivet 2006/42/EG EMV-direktivet 2014/30/EU

Tillämpade harmoniserade normer:

EN ISO 12100

EN 60204-1

EG-dokumentationsbefullmäktigad:

Jörg Mohr, Horn Gmbh & Co. KG, DE-24937 Flensburg

Vaatimustenmukaisuusvakuutus

Täten vakuutamme, että rakennustapa Nimike: Sähköinen syöttöpumppu

HORNET 40 Tyyppi:

Tuotenro: katso jäljempänä

meidän toimittamassamme laajuudessa vastaa seuraavia

asiaa koskevia määräyksiä:

Konedirektiivi 2006/42/EY EMV-direktiivi 2014/30/EU

Käytetyt harmonisoidut standardit:

EN ISO 12100 EN 60204-1

EY-asiakirjojen täysivaltainen edustaja:

Jörg Mohr, Horn GmbH & Co. KG, 24937 Flensburg

Artikel-Nr./ Item No./ Réf./ Articolo nº/ Tipo/ Artikelnr. / Tuotenro 104428700, 104438700, 104448700, 104458701, 104458702, 104468701, 104468702, 104468721, 104468722, 104478701, 104478721, 104478722, 104478702, 104578701, 104528700, 104538700, 104548700, 104578701, 104578702, 104578701, 104578702, 104578701, 104578702, 104578701, 104578702, 104578701, 104578702, 104578701, 104578702, 104578701, 104578702, 104578701, 104578702, 104578701, 104578702, 104578701, 104578702, 104578701, 104578702, 104578701, 104578702, 104578701, 104578702, 104578701, 104578702, 104578701,

28.07.16

i.V. Dipl.-Ing. Jörg Mohr

Entwicklungsleiter / Manager R&D / Chefs de développement / Direttore dello sviluppo Directora de desarrollo / Utvecklingschef / Udvikling chef / Kehityspäällikkö

HORN GmbH & Co. KG Munketoft 42 D-24937 Flensburg

T +49 461 8696-0 F +49 461 8696-66 info@tecalemit.de www.tecalemit.de

Geschäftsführer: Torsten H. Kutschinski

Commerzbank AG BLZ 215 400 60 Konto-Nr. 2476000

SWIFT COBADEFEXXX IBAN DE33215400600247600000 Amtsgericht Flensburg HRA 4264 USt-IdNr. DE813038919



HORN GmbH & Co. KG

Munketoft 42 24937 Flensburg Allemagne

T +49 461-8696-0 F +49 461-8696-66

www.tecalemit.de info@tecalemit.de